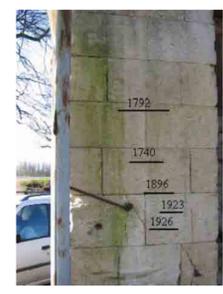


2011 - Projet de PPR

2009 - Carte des Aléas



Crouzilles - Le Ponceau Repères de crue

L'atlas des zones inondables de la Vienne a cartographié plusieurs types de crues:

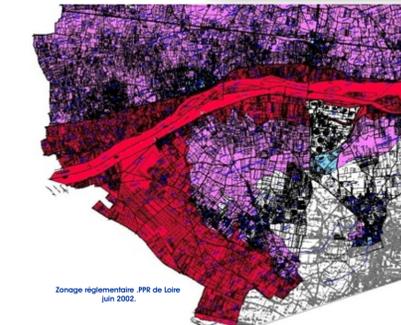
- une crue de forte probabilité : Crue de décembre 1982, à classer dans les crues « fréquentes ».
- une crue de probabilité moyenne : Période de retour centennale (crues de 1896, 1923)
- une crue de faible probabilité : Crue exceptionnelle de juillet 1792 (typologie de la directive européenne « inondations » d'octobre 2007)

Pour le PPR doit être retenue « la plus forte crue connue, et dans le cas où celle-ci serait plus faible qu'une crue de fréquence centennale, cette dernière ».

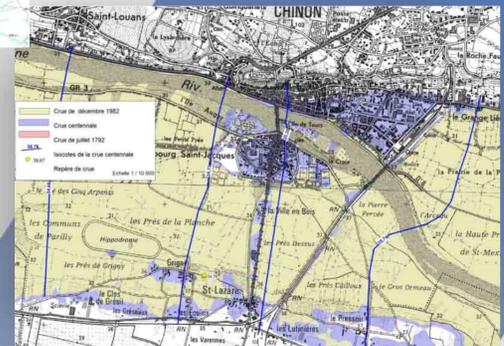
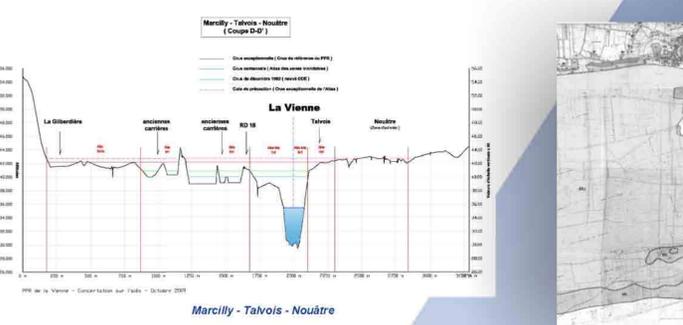
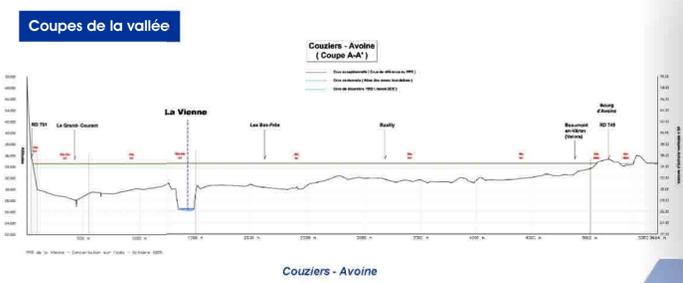
Crue de référence retenue pour cartographier l'aléa : Crue de juillet 1792 sauf à la confluence Loire-Vienne où la crue majeure de la Loire (juin 1856) est prise en compte.

Crue centennale (période de retour de 100 ans) : C'est une crue qui, chaque année, a une chance sur 100 de se produire.

- Sur la Loire, au XIX^{ème} siècle, 3 crues plus que centennales se sont produites à 10 ans d'intervalle : 1846, 1856, 1866.



Zonage réglementaire PPR de Loire juin 2002.



Août 2008 La Creuse - La Celle-Saint-Avant - pont RD 910



Mars 2006 La Celle-Saint-Avant - 6 mars 2006 pont du chemin de fer sur la Creuse



L'Île-Bouchard - 6 mars 2006



L'Île-Bouchard - 6 mars 2006

A partir d'une hauteur de submersion de 1 m :

- Un adulte ne peut plus se déplacer en sécurité.
 - Une voiture commence à être entraînée par le courant.
 - L'endommagement maximal est atteint pour une maison individuelle.
- (retour d'expérience des inondations d'Arles - source : Diren Centre)

2008 - Atlas des zones inondables.



Chinon - 22 juillet 2005.



Chinon - 6 mars 2006.



Nouâtre-Talvois vue de la vallée de la Vienne depuis le repère de crue



Nouâtre-Talvois - repère de crue.

Zones inondables (crue exceptionnelle type juillet 1792)	
	Aléa faible : hauteur de submersion h < 1 m et vitesse faible (zone de stockage)
	Aléa fort : h >= 1 m avec vitesse faible ou moyenne ou h < 1 m avec vitesse moyenne ou forte (zone d'écoulement)
	Aléa très fort : h >= 1 m et vitesse forte (zone de grand écoulement) ou amont et aval des ouvrages d'art ou zones de remous ou zones de dangers particuliers
	3.00m Hauteur de submersion
	43.12 Altitude des PHEC (plus hautes eaux connues)
	1792 date du repère de crue 39.65 altitude NGF du repère de crue
	Zone de précaution non inondable par la crue de référence du PPR.
	Probabilité d'inondation très faible mais non nulle (zone non réglementée dans le PPR).

1991- Plan d'Exposition aux Risques



Chinon - 19 février 1904.



Chinon - 4-5 mars 1923



Chinon - 6 mars 2006 - embâcle



1968 - Plan des surfaces submersibles.



La Celle-Saint-Avant - 6 mars 2006 pont du chemin de fer sur la Creuse



Ports-sur-Vienne Repères de crue